

## Contribution des acteurs locaux au « Grenelle de l'Environnement »

### PROPOSITIONS DE L'AGEDEN

#### 30 ans d'expériences en Isère

#### 3 grandes Mesures 'énergie climat'

**pour un avenir énergétique durable**

L'AGEDEN est une association qui depuis 30 ans en Isère agit pour limiter les impacts environnementaux des consommations énergétiques.

Cette expérience de terrain, au travers la sensibilisation et l'information du public, l'accompagnement des installations et réalisations performantes, permet à l'AGEDEN de faire 3 grandes propositions, dans le cadre de la consultation des acteurs locaux du Grenelle de l'Environnement.

Ces trois grandes propositions répondent au constat que tout peut changer radicalement (à la hauteur des enjeux, soit une division au minimum par 4 de nos émissions de Gaz à Effet de Serre) grâce à :

- un changement comportemental de tous les citoyens,
- des réglementations renforcées basées sur des exigences de performance énergétique,
- et des mécanismes de financement bénéficiant aux technologies efficaces et renouvelables.

L'expérience montre également que les premières réalisations concrètes (plus de 2 200 installations solaires en Isère, plus de 700 chaufferies automatiques au bois, les tous premiers projets de bâtiments passifs) n'ont été possibles que grâce à la mobilisation conjuguée des différentes institutions publiques (ADEME, Région Rhône-Alpes, Conseil Général de l'Isère), de certaines collectivités, de certains maîtres d'ouvrage motivés et des acteurs associatifs et professionnels locaux.

#### **Priorité 1 : Changer le comportement de tous les citoyens**

**Intervenir auprès des générations de demain via l'éducation** en mettant en place des programmes scolaires intégrant l'efficacité énergétique associés à des actions concrètes (plans de déplacement, suivi des factures énergétiques des écoles, projets pédagogiques pour réduire les consommations du bâtiment, participer au débat municipal...).

**Rendre obligatoire la mise en place de plans climats et énergie locaux** avec des objectifs minimum de sensibilisation, d'incitation (chartes engagements..), et d'évaluation. Ce type de plan permet d'associer l'ensemble des acteurs locaux (collectivités, associations, acteurs économiques locaux) qui ont toujours été complémentaires pour favoriser les innovations locales (exemple de développement des filières chauffage bois automatique, solaire, photovoltaïque).

Mettre en place **des campagnes de sensibilisation nationales** à l'image de celles qui existent sur le tabac ou l'alcool. Imposer aux vendeurs d'énergie d'ajouter à la publicité : « Attention l'abus d'énergie nuit à la santé de la planète », et **doubler les budgets de sensibilisation et d'information** de l'ADEME.

## **Priorité 2 : Renforcer les réglementations avec une exigence de performance énergétique**

Il ne sert à rien de faire des bâtiments économes si ceux-ci sont dispersés sur le territoire générant mécaniquement l'usage de l'automobile. Il faut donc que les documents d'urbanisme (et notamment le SCOT) soient réellement contraignants sur les aspects « densification urbaine » et « renforcement des exigences de performance des bâtiments », ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Accélérer le renforcement des différentes réglementations et notamment la réglementation thermique, par exemple en passant directement aux BBC (bâtiments basse consommation).

Mettre en place une réglementation thermique pour l'habitat existant (avec une échéance).

C'est indispensable, urgent et prioritaire mais cela doit être associé à des incitations car l'état actuel du coût de l'énergie ne permet pas encore de déclencher les travaux.

Associer une exigence de performance énergétique globale du bâtiment à toutes mesures incitatives. Ainsi, si le système du crédit d'impôt a montré son efficacité pour générer des travaux, il ne permet pas d'optimiser les économies d'énergie (crédit d'impôt pour une PAC ou un chauffe-eau sur un bâtiment non isolé !).

Il faut qu'il soit associé à **un véritable** diagnostic de performance énergétique, le DPE actuel n'est pas suffisant puisque limité à des propositions générales.

L'exigence de performance énergétique doit intégrer la comptabilisation de « l'énergie grise ». Cela signifie que les étiquettes « énergie » des appareils pourraient intégrer désormais l'affichage des consommations liées à la fabrication et à la distribution du produit vendu.

## **Priorité 3 : Mettre en place des mécanismes de financement pour les investissements efficacité énergétique et ENR**

**Conditionner l'ensemble des aides publiques à des exigences de performance énergétique.** L'état avec le crédit d'impôt, mais aussi tout type de financement public (Région, Département...) doit être conditionné à une exigence de performance allant au delà des simples exigences réglementaires, si celle-ci n'est pas drastiquement renforcée (priorité 2). Cette **exigence porte également sur la réalisation ou les renforcements des équipements de distribution de l'énergie** (gaz, électricité) qui doivent faire l'objet systématiquement d'études comparatives avec des mesures de réduction des consommations.

Globalement, mais surtout pour ce qui concerne la réhabilitation des bâtiments existants, le développement des transports alternatifs à l'automobile et les mesures d'accompagnement éducatives et comportementales, il n'y aura pas de 'révolution' sans des moyens de financement pérennes, permettant de pallier à la réalité qui fait que toutes ces actions n'apparaissent pas comme rentables dans la logique économique actuelle.

Il faut donc tout simplement **une taxe sur l'énergie consommée et sur le carbone émis** qui d'une part renforce le prix de l'énergie incitant à la sobriété tout en permettant de financer les investissements. (Principe de la contribution Climat énergie proposée par l'Observatoire du Pacte écologique).